



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 9 décembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 31
Nombre de procurations : 04
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 3 décembre 2019
Date de publication : 17 décembre 2019

Conseillers-ères présents-es : M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Daniel GERMOND, M. Philippe JABOVISTE, M.
Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Justine GRUET, M. Pascal JOBEZ, Mme
Sylvette MARCHAND, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques
PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme
Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET,
Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme
Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Laetitia
CUSSEY, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Claude WAMBST, M. Gilbert
CARD, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako HAMD AOUI, M. Jean
BORDAT, M. Jean-Marie SERMIER, M. Timothée DRUET, M. Mohamed
MBITEL

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

Mme Frédérique DRAY à Mme Sylvette MARCHAND
M. Sevin KAYI à M. Jean-Marie SERMIER
Mme Esther SCHLEGEL à M. Jean-Baptiste GAGNOUX
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Nathalie JEANNET (jusqu'à la DCM
19.09.12.116)
Mme Sylvie HEDIN à M. Ako HAMD AOUI

Référence

19.09.12.140

Commission

Aménagement de la Ville

Objet

Échange avec les Consorts
FACCENDA - Rue du 19
mars 1962 et rue Xavier
Joly

Secrétaire de séance

Catherine DEMORTIER

Rapporteur

Nathalie JEANNET

Conseillers-ères absents-es non représentés :

M. Alexandre DOUZENEL (DCM 19.09.12.118) ; Mme Françoise
BARTHOULOT (DCM 19.09.12.121-122) ; Mme Isabelle MANGIN (DCM
19.09.12.121-141-142) ; Mme Nathalie JEANNET (DCM 19.09.12.121-
130) ; Mme Catherine DEMORTIER (DCM 19.09.12.121) ; M. Stéphane
CHAMPANHET (DCM 19.09.12.121-134-135) ; M. Jean BORDAT (DCM
19.09.12.121) ; M. Mohamed MBITEL (DCM 19.09.12.121) ; Mme Annie
MAIRE-AMIOT (DCM 19.09.12.123-124) ; M. Jean-Baptiste GAGNOUX
(DCM 19.09.12.124-125-126) ; M. Gilbert CARD (DCM 19.09.12.128-
129) ; M. Jean-Claude WAMBST (DCM 19.09.12.130-131) ; M. Mathieu
BERTHAUD (DCM 19.09.12.137-139-144) ; M. Ako HAMD AOUI (DCM
19.09.12.141-142) ; M. Jean-Philippe LEFÈVRE (DCM 19.09.12.141-142-
143)

Courant 2019, les Consorts FACCENDA, propriétaires d'un tènement foncier rue du 19 mars 1962 composé de 4 parcelles cadastrées section AN n° 458, 36, 203 et 201 ont sollicité la Collectivité pour l'acquisition au droit de ces mêmes parcelles d'un terrain à extraire du domaine public pour une superficie d'environ 220 m² à parfaire par voie de géomètre ; parallèlement, et de façon plus anecdotique, les Consorts FACCENDA souhaitent la cession à la ville de Dole d'une partie de la parcelle AT 156 d'une superficie d'environ 15 m² à parfaire par voie de géomètre, pour assurer l'alignement en bout de la rue Xavier Joly.

A la suite de nombreux échanges avec les Consorts FACCENDA, les parties se sont entendues pour fusionner ces deux projets de transaction sous forme d'un échange avec soulte au profit de la ville de Dole calculée comme étant le produit de la différence des surfaces de parcelles à échanger, soit environ 205 m² à parfaire par arpentage, pour un prix unitaire de 24 € / m².

Les frais de géomètre ainsi que les frais d'acte seront pris en charge par la Collectivité bien qu'il s'agisse d'un échange.

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement de la Ville » du 3 décembre 2019,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le déclassement du domaine public d'un terrain d'environ 220 m² rue du 19 mars 1962,
- **APPROUVE** l'échange entre les Consorts FACCENDA et la ville de Dole d'une partie de parcelle à extraire du domaine public d'une superficie d'environ 220 m² à parfaire par voie de géomètre rue du 19 mars 1962 et d'une partie de la parcelle AT 156 pour une superficie d'environ 15 m² à parfaire par arpentage rue Xavier Joly,
- **APPROUVE** le classement dans le domaine public d'une partie de la parcelle AT 156 d'environ 15 m²,
- **PRÉCISE** que c'est un échange avec soulte au profit de la ville de Dole calculé comme étant le produit de la différence des surfaces de parcelles à échanger, soit environ 205 m² à parfaire par arpentage, pour un prix unitaire de 24 €/m²,
- **PRÉCISE** que les frais de géomètre et les frais d'acte sont à la charge de la collectivité,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir.

L'opération sera dispensée de droit au profit de la Direction Générale des Finances Publiques en vertu de l'article 1042 du Code Général des Impôts.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :
Pilotage et Coordination
Trésorerie Municipale du Grand Dole
Pôle Moyens et Ressources/Finances
Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme
Les Consorts FACCENDA - 52 rue Pallu - 39100 DOLE
Maître Emmanuel MOYSE LEGATIS Notaires - 34 avenue de Northwich-
39100 DOLE, pour les Consorts FACCENDA
Maître Dominique RUEZ - 13 rue Macedonio Melloni - 39100 DOLE

Fait à Dole, le 9 décembre 2019
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNOUX



Echange avec les Consorts FACCENDA Rue du 19 mars 1962 et rue Xavier Joly



-  Partie de parcelle à acquérir par La Ville
-  Partie de parcelle à oter du domaine public et céder aux consorts FACCENDA